

a.164.1.Tun.1.-NF/cm  
p.B.72.9.15.1.-

Berne, le 25 mars 1976

CONFIDENTIEL

Entrevue de Djerba, le 21 mars 1976, entre  
M. Erich Bielka-Karltreu, Ministre fédéral  
des affaires étrangères d'Autriche, et  
M. Pierre Graber, Chef du Département poli-  
tique fédéral

---

Note d'entretien sur certains pro-  
jets en marge de la CSCE

---

1. L'URSS envisage de proposer aux Etats signataires de l'Acte d'Helsinki la réunion, au niveau technique, de trois conférences ayant pour objet, respectivement
  - la protection de l'environnement
  - l'énergie
  - les transports
2. Il s'agit d'un projet encore mal défini, mais qui a été évoqué, de manière imprécise, lors de récents contacts entre le Comecon et les Communautés à Bruxelles. L'idée serait de proposer à la Commission Economique pour l'Europe de se dessaisir de ces domaines pour les confier à une conférence ad hoc regroupant les participants à la CSCE. La première conférence aurait lieu - les Soviétiques y insistent - à Moscou; ils offrent à l'Autriche de réunir la seconde à Vienne. Le niveau serait d'abord celui d'experts, sans exclure a priori une conférence des ministres "techniques".
3. La réaction de l'Autriche a été très réservée. Sur le principe même de telles conférences, et sur la suggestion de convoquer la première à Moscou, l'Autriche déclare vouloir attendre la

- 2 -

position des autres Etats concernés. De même, l'idée de réunir la deuxième conférence à Vienne ne va pas de soi: cela dépendra de l'attitude des autres intéressés, de l'étendue et de la durée de la conférence, de la répartition des frais, etc.

4. Le Ministre autrichien, qui s'est entretenu de cette question avec M. Jean Sauvagnargues, Ministre français des affaires étrangères, à Paris le 18 mars dernier, a constaté que la France semblait se résigner d'avance au projet soviétique: "on ne peut faire autrement qu'accepter".
5. Pour notre part, il y aurait lieu d'examiner d'abord s'il ne convient pas de laisser précisément à l'ECE/ONU la compétence de discuter des trois thèmes suggérés par l'URSS: cet organe est expressément mentionné dans l'Acte d'Helsinki, comme l'instrument privilégié de réalisation des postulats de la "corbeille II". Il conviendrait d'étudier aussi si la convocation des trois conférences telles que l'envisage l'URSS ne contrevient pas à l'esprit, voire à la lettre du document final de la CSCE, qui fixe une procédure et surtout un délai précis - 15 juin 1977 - pour l'examen de nouveaux dossiers au sein des Trente-Cinq. Enfin, si un consensus se dégagait parmi nos partenaires dans le sens de la première réaction française (cf. chiffre 4), la Suisse se devrait de n'accepter l'offre soviétique qu'à la condition que soient convoquées parallèlement des conférences du même type pour traiter d'affaires relevant de la "corbeille III". Ces questions devront être soigneusement étudiées lors de la visite du Secrétaire général à Vienne à la fin de ce mois, lors des rencontres entre neutres, et peut-être dans d'autres cercles, avant toute décision.

- 3 -

6. A ce sujet, l'Ambassadeur Leiffland, directeur politique au Ministère suédois des affaires étrangères, fait part des objections de son pays au projet soviétique :

- il est encore trop tôt pour s'exprimer sur ce projet
- il faut éviter de préjuger des suites de la Conférence telles qu'elles sont fixées dans l'Acte final
- il faut éviter de donner plus d'importance à la corbeille II qu'aux deux autres
- il faut surtout éviter de jouer le jeu de l'Union soviétique. (Cette objection s'applique également au projet finlandais de convoquer les neutres pour discuter de la CSCE: la Suède ne s'y rendra que si les Yougoslaves ne s'opposent pas à cette idée).

\*

Copie verte

Ba 29. Mrz 76 12.

a.164.1.Tun.1.-NF/cm

Berne, le 26 mars 1976

p.B.72.9.15.1.(4)

s.C.41.775.0.-

p.B.72.9.15.1

CONFIDENTIELListe de distribution

Monsieur le Secrétaire général  
 Monsieur l'Ambassadeur de Ziegler  
 Monsieur l'Ambassadeur Bindschedler  
 Monsieur l'Ambassadeur Iselin  
 Monsieur l'Ambassadeur Hegner  
 Monsieur le Ministre Zwahlen  
 Monsieur le Ministre Cuendet  
 Monsieur le Ministre Sommaruga, Division du commerce  
 Monsieur Jagmetti, Délégation suisse près l'Association  
 Européenne de Libre-Echange, Genève  
 Monsieur Hugentobler  
 Monsieur Blankart  
 Monsieur Renk

Ambassade de Suisse à:

✓ Paris	✓ Budapest
✓ Londres	✓ Varsovie
✓ Moscou	✓ Tel Aviv ( pour Nicosie)
✓ Bonn	✓ Ankara
✓ Bruxelles	✓ Dublin
✓ La Haye	✓ Oslo (aussi Reykjavik)
✓ Lisbonne	✓ Athènes
✓ Madrid	✓ Tunis
✓ Vienne	✓ Stockholm
✓ Rome (aussi Malte)	✓ Helsinki
✓ Luxembourg	✓ Copenhague
✓ Prague	✓ Berlin
✓ Sofia	✓ Washington
✓ Belgrade	✓ Ottawa
✓ Bucarest	

- ✓ Bureau de l'Observateur suisse auprès de l'ONU, New York
- ✓ Délégation suisse près l'Organisation de coopération et de développemnets économiques (OCDE), Paris
- ✓ Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
- ✓ Mission suisse auprès des Communautés européennes, Bruxelles
- ✓ Mission permanente de la Suisse près les OI, Genève



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE

a.164.1.Tun.1.-NF/cm

Berne, le 26 mars 1976

p.B.72.9.15.1.-

s.C.41.775.0.-

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen  
Prière de rappeler cette référence dans la réponse  
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

CONFIDENTIEL

Monsieur l'Ambassadeur,  
Monsieur le Ministre,

Vous voudrez bien trouver sous ce pli, pour votre  
./. information, deux notes d'entretien.

Les deux affaires dont elles traitent connaîtront  
encore d'autres développements, mais nous tenions à vous  
faire connaître le contenu des conversations entre le  
Chef du Département et son collègue, le Ministre autrichien.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur  
le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire du  
Chef du Département

François Nordmann

Annexes: 2